La Vie corrézienne
PREMIER HEBDOMADAIRE DU DÉPARTEMENT
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 7041

Date : 14 fevrier 2020
Journaliste : Etienne CARLETTO

ORIENTATION

Le brevet des collèges... et après ?

Le forum des métiers post-troisième, qui s'est tenu à l'Espace des Trois-Provinces de Brive, a réuni 200 professionnels et trente chefs d'établissements pour aider les collégiens dans leur orientation.

Les 6 et 7 février se tenait le quatrième forum des métiers et des formations post classe de 3e à l'espace des Trois-Provinces de Brive. Un évènement organisé avec le soutien de M. Malroux, directeur académique des services de l'Éducation Nationale, et en partenariat avec la mairie de Brive, le conseil départemental de la Corrèze et les établissements de la zone d'animation pédagogique Corrèze Sud, soit cinq lycées et onze collèges.

À cette occasion, 1 200 collégiens sont venus rencontrer deux cents professionnels et les représentants de trente établissements pour s'informer sur les formations et métiers à leur portée.

[L'orientation après la troisième

« Il s'agit pour les élèves et leurs familles de préparer un des enjeux majeurs de la scolarité des élèves : l'orientation post-troisième où toutes les modalités de poursuites d'études sont envisagées : lycée général, professionnel, technologique, apprentissage... », précisaient Mme Carillon, principale de Lubersac, et Marc Bartoli, principal de Cabanis.

Deux moments forts ont été proposés pour élargir les horizons et projets des élèves. En premier lieu, un speed dating : par créneau de deux heures, les collégiens ont pu s'entretenir avec des professionnels représentant pas moins de quatorze secteurs d'activité, mais aussi découvrir les lycées généraux, technologiques, professionnels et agricoles, et les centres de formation d'apprentis du département et de l'académie. Le Centre d'information et d'orientation (Onisep) était également présent lors de ces deux journées.

Dans un second temps, en soirée, les parents et les élèves ont pu assister à une conférence animée par les proviseurs des lycées intitulée « Les enjeux de la classe de seconde et les parcours possibles jusqu'au baccalauréat ».

[Mieux cerner son futur métier

Naviguant parmi les nombreux stands, deux collégiennes, Agathe et Juliette. Elles expliquent, passeport en main : *« Avant de venir au forum, nous nous sommes interrogées sur les trois secteurs que nous souhaitions découvrir en priorité. Nous avons donc rencontré les professionnels des secteurs concernées afin de les questionner sur leur métier et leur parcours »*. Suite à ces rencontres, Agathe, qui avait ciblé les secteurs de la médecine, du droit et de l'armée, souhaite devenir docteur en recherche après un bac +9, tandis que Juliette, qui s'intéressait à l'armée, la police et la gendarmerie, veut à présent devenir policière.

Du côté des professionnels, Guy Vessière, de l'association EGEE qui accompagne des jeunes pour la recherche d'emploi, ancien enseignant au lycée agricole d'Objat, notait : *« Nous avons vu une vingtaine de jeunes intéressés par le domaine paysager, qui a l'avantage de recruter à tous les niveaux, du CAP jusqu'aux ingénieurs. Certains collégiens ne connaissaient pas du tout le domaine tandis que d'autres venaient avec des questions beaucoup plus précises. »*

Le stand présentent un drone a particulièrement attiré les collégiens.
Photo DR

Sur ce forum, étaient également représentés trente établissements où les collégiens pourront poursuivre leur scolarité ou se former à un métier, comme le lycée Bernard de Ventadour d'Ussel, l'Ecole des travaux publics d'Égletons, le CFA de Tulle ou encore le lycée des métiers du bâtiment de Felletin, en Creuse. Selon Gilles Mercier, enseignant en science du bâtiment, *« nous recrutons environ deux cents nouveaux élèves par an. Notre secteur manque d'effectif, pourtant 90% de nos étudiants trouvent un emploi dans l'année qui suit la fin de leur cursus. De plus, les salaires sont bons »*.

Preuve que des perspectives existent pour les jeunes générations.

Etienne CARLETTO

Tous droits réservés à l'éditeur